

26 janvier 1935

Les enseignements d'un plébiscite

Le dernier courrier de France nous apporte les commentaires de la presse sur le plébiscite de la Sarre : ils sont pleins, pour nous et pour le Mandat, de précieux enseignements.

Sur les conséquences de ce plébiscite pour la France, nous n'aurons pas besoin de revenir : de ce vote massif en faveur du retour à l'Allemagne, la France n'a souffert ni dans son prestige ni dans sa dignité. Elle a au contraire, donné au monde un bel exemple de loyauté, de sagesse et de désintéressement.

Mais qu'on nous permette d'insister sur les causes profondes de ce vote. Car entre le cas sarrois et le nôtre, d'un certain point de vue, il y a trop d'analogies – et trop frappantes – pour que nous renoncions à rapporter ici, sur cet événement qui nous touche, un point de vue français et objectif.

Sous la plume autorisée de M. Lucien Romier, un des penseurs les plus marquants de notre temps, nous lisons ce qui suit :

« La France au contraire, n'eut jamais une volonté réelle et nette de revendiquer la Sarre. Elle laissa croire trop souvent qu'elle y voyait simplement l'objet d'un marché éventuel, sans d'ailleurs préciser ce marché ».

Et plus loin, M. Romier ajoute :

« Quelles influences s'opposaient donc à l'attrait allemand ? Des influences négatives : la peur de perdre certains avantages économiques, la peur du régime hitlérien, l'opportunité de prolonger un statut d'attente et d'indécision.

... « Reconnaissons donc le fait du nationalisme tel qu'il est chez les peuples d'aujourd'hui, plus fort que le calcul économique, plus fort que le goût de la liberté politique, plus fort que la prudence juridique. Soyons humains, mais en tenant compte de ce qui existe, non de ce que nous préférerions voir exister ».

On nous excusera d'aussi longues citations. Mais dans quelle mesure ne s'appliquent-elles pas à nous ?

Depuis combien de temps ne réclamons-nous pas au Mandat sa méthode, sa doctrine et de renoncer à ses flottements et à ses expériences ?

Depuis combien de temps ne proclamons-nous pas la primauté des forces morales, et de l'élément spirituel ou affectif sur les avantages économiques ? Avons-nous fait, en 1919, autrement que les Sarrois en 1915 ? Et ne demandons-nous pas au Mandat de reconnaître, de protéger, d'accueillir avec sérénité et avec joie ce nationalisme, ce patriotisme, but suprême de tout un pays et dont n'arriveront pas à nous détourner toutes les évocations de rails, d'automotrices, de ports et de routes ?

Ces forces morales ont eu déjà l'occasion de se manifester, et précisément en faveur du Mandat. Rien ne sert de les ignorer. Elles existent.

C'est leur survivance, au milieu des difficultés sans nombre, qui maintient le sentiment français parmi nous. En leur donnant la place qui, de droit leur revient, le Mandat de son côté, maintiendra sa tradition de loyauté et de compréhension. Et c'est pourquoi nous espérons.